



Solidaires
Solidaires Unitaires Démocratiques
28/11/2025

61 suppressions de postes prévues à AIDES !

LES SALARIÉ.ES DE AIDES EN LUTTE CONTRE L'AUSTÉRITÉ

PSE A AIDES : LA DIRECTION ANNONCE UN PLAN DE LICENCIEMENTS AVEC 61 SUPPRESSIONS DE POSTES

Le 8 octobre 2025, la direction générale a présenté aux 497 salariés de AIDES (462 en CDI) **un plan de licenciement collectif d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de notre association**. En effet, ce PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) prévoit 61 suppressions de postes qui touchent aussi bien le siège et les fonctions support que nos antennes locales et les intervenant.es de terrain.

DES LICENCIEMENTS QUI TOUCHENT TOUTES LES CATEGORIES DE PERSONNEL SAUF... LA DIRECTION !

Toutes les catégories de personnel se retrouvent touché.es par ce plan de licenciements sauf... les directeur.ices ! **C'est inacceptable et contraire à tous nos principes**. Nous refusons que les 11 membres du Comité de Direction qui pilotent ce plan de licenciement en soient les premiers protégé.es. En plus, la Direction prévoit de supprimer dès 2026 notre prime annuelle collective (égale à une 53ème semaine de salaire) acquise en 2018 à l'issue de 4 jours de grève.

L'AUSTERITE GOUVERNEMENTALE MET EN DANGER LE SECTEUR ASSOCIATIF

Pour justifier des mesures aussi brutales, la direction explique que, “*les perspectives financières, publiques comme privées sont défavorables (...) que les résultats de ces dernières années sont négatifs*” et que “*cela contribue à la dégradation des fonds associatif qui s'accentuent en 2025*”, à tel point que “*les efforts de réduction des dépenses fournis depuis 3 ans (...) ne permettent pas d'assurer à court terme la pérennité de AIDES*”.

AIDES FAIT FACE A DES BAISSES DE SUBVENTION

Baisse de 600 000€ de la subvention DGS ; incertitudes sur les changements de la tarification finançant nos tests de dépistages (TROD) et nos centres de santé sexuelle ; non-financement par les pouvoirs publics de l'extension de la Prime Ségur à l'ensemble des salarié.es de AIDES (coût = 1,2M€)... La direction prévoit ainsi pour 2025 un déficit de 1,5M€ sur un budget de 47,6M€.

COMME L'ENSEMBLE DU SECTEUR ASSOCIATIF, AIDES SUBIT DE PLEIN FOUET LES POLITIQUES NEO-LIBERALES & AUSTERITAIRES.

En se mobilisant collectivement face à ce PSE, les salarié.es de AIDES sont conscient qu'ils se battent d'abord contre l'austérité gouvernementale qui menace l'équilibre financier de AIDES et les acquis de la lutte contre le VIH. Mais les salarié.es mobilisé.es dénoncent aussi certaines décisions de la direction qui affaiblissent notre association.

CERTAINS CHOIX DE LA DIRECTION ONT AFFAIBLI NOTRE ASSOCIATION

Ainsi, pour justifier son PSE, la direction écrit que la “*dégradation continue des fonds associatifs constitue un risque à court terme pour la pérennité de AIDES.*” Pourtant, c'est bien la direction qui a décidé en 2023 de transférer 4 CAARUD¹ de AIDES à d'autres associations, ce qui a entraîné une dégradation de 1,1M€ de nos fonds associatifs, les faisant descendre de plus de 9M€ à 7,9M€. A l'époque, le CSE et la Section syndicale SUD avaient condamné cette décision, mais la direction avait ignoré notre avis négatif.

L'URGENCE DE CE PLAN DE LICENCIEMENT N'EST PAS AVEREE

Nous ne nions pas les difficultés de AIDES à sécuriser ses revenus. Mais la situation financière de AIDES reste suffisamment saine pour ne pas mettre en danger à court terme la pérennité de l'association : AIDES a certes connu des résultats déficitaires en 2022 (-258K€) et 2024 (-365K€), mais aussi des résultats positifs en 2020 (+2,5M€), 2021 (+76k€) et 2023 (+234K€), et au vu de nos fonds associatifs et de notre trésorerie, nous ne sommes pas exposés à un risque financier tel qu'il nous obligerait dans l'urgence à un plan de licenciement massif.

¹ CAARUD = Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour la Réduction des risques auprès des Usagers de Drogues. Les CAARUD ont le statut d'établissement médico-social qui garantit des financements pérennes par l'Assurance maladie. Il existe un peu plus d'une centaine de CAARUD en France, dont une vingtaine gérés par AIDES. L'existence des CAARUD est un acquis historique de la lutte contre le VIH.

UN PLAN DE LICENCIEMENTS AUX GRAVES CONSEQUENCES SUR LE TERRAIN

Si elles sont appliquées, les 61 suppressions de postes prévues auront des conséquences directes sur nos capacités d'action pour lutter contre l'épidémie. Par exemple, en Guadeloupe et en Martinique, les équipes locales seraient réduites à 1 coordinateur et 1 intervenant de terrain. Comment croire que AIDES pourra assurer une présence organisée sur le terrain avec un seul intervenant pour chacun de ces deux départements parmi les plus touchés par le VIH ? De même, il est prévu de supprimer 12 postes en Ile de France, région qui concentre pourtant 40% de l'épidémie.

IL FAUT REDUIRE LE NOMBRE DE SUPPRESSIONS DE POSTES

Il est indispensable que la direction générale revoie sa copie et retravaille le volume des suppressions de postes à la baisse, en recherchant des économies ailleurs que sur la masse salariale, et aussi en s'appuyant davantage sur le turn-over et les départs naturels au sein de notre association. En effet, rien que depuis le début de l'année 2025, il y a déjà eu plus de 110 départs de salarié.es ! Pourtant, à ce jour, la direction n'a pas prévu de Plan de Départs Volontaires.

POUR LA MISE EN PLACE D'UN VRAI PLAN DE DEPART VOLONTAIRE

Comme son nom l'indique, un "Plan de sauvegarde de l'emploi", doit intégrer toutes les mesures permettant d'éviter ou de limiter les licenciements. Nous considérons qu'un Plan de départs volontaires (PDV) peut constituer une de ces mesures. Or, dans son PSE, la direction ne prévoit aucun PDV ! Nous exigeons la mise en place d'un PDV large, ouvert à tous les salarié.es, sous réserve que chaque départ volontaire puisse éviter un licenciement lié à une suppression de poste.

IL FAUT DES INDEMNITES EXTRA LEGALES DE DEPART PLUS ELEVEES POUR LES SALARIE.ES LICENCIE.ES

Dans le PSE présenté par la direction le 8 octobre, la direction avait prévu de ne verser aux salarié.es licencié.es que le montant minimal des indemnités prévu par la loi... Comme pour un licenciement pour faute ! Cela est inacceptable. Nous revendiquons en plus une indemnité extra-légale égale à un mois du salaire moyen de AIDES par année d'ancienneté. Depuis l'ouverture des négociations, la direction a finalement accepté de rajouter une indemnité extralégale, mais on est encore loin du montant que nous revendiquons.

PSE = PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI OU PLAN DE SAUVEGARDE DE LA DIRECTION ?

La Direction de AIDES, qui pilote ce plan de licenciement, est donc la seule catégorie épargnée par le plan de licenciements ! Ainsi, plutôt que de prendre leur part de l'effort collectif, les 11 directeur.ices resteraient tous en poste à l'issue de ce PSE... La direction se justifie en expliquant que, du fait de toutes ces suppressions de postes, "il faudra conserver des directions agiles, ce qui passe par des équipes réduites mais bien pilotées, avec à leur tête des directeur.ices en mesure de soutenir une reprise des activités". Mais, oui, bien sûr, pourquoi hésiter ? Allez, suivons cette logique jusqu'au bout, et prévoyons carrément la création d'un douzième poste de directeur.ice, afin d'assurer des directions super "agiles" !

IL FAUT INTEGRER AU MOINS UN POSTE DE DIRECTION PARMI LES SUPPRESSIONS DE POSTE

Au contraire, afin d'assurer un principe de solidarité interne et une répartition plus juste des efforts demandés, nous revendiquons l'intégration d'au moins un poste de direction dans le périmètre des suppressions de poste. **Une telle décision enverrait un message politique et éthique fort, en phase avec nos principes associatifs, et serait apprécié par nos donateur.ices.**

LES SALARIE.ES DE AIDES MOBILISE.ES ET SOLIDAIRES FACE AU PSE

Avec leur Section syndicale SUD SANTE SOCIAUX et les Délégué.es du Personnel élu.es au CSE, les salarié.es de AIDES se mobilisent depuis le 8 octobre face à ce PSE. Depuis cette date, nous avons déjà tenu 7 Assemblées Générale, où nous échangeons sur l'état des négociations avec la direction, et où nous décidons collectivement nos revendications et nos moyens de mobilisation. **Le 26 novembre, nous avons fait notre première journée de grève face à ce PSE. Ce fût un succès. D'autres rendez-vous de mobilisation suivront :**

Notre lutte continuera aussi longtemps qu'il le faudra.

LES SALARIÉ.ES DE AIDES SE MOBILISENT :

**CONTRE L'AUSTÉRITÉ GOUVERNEMENTALE
QUI MET EN DANGER LE SECTEUR ASSOCIATIF
CONTRE LES INJUSTICES ET LES INÉGALITÉS
PRÉVUES PAR LA DIRECTION DE AIDES
DANS SON PLAN DE LICENCIEMENTS**

contact : secretariat.cse@aides.org



Section syndicale SUD Santé Sociaux de AIDES

SUD = Un syndicat Solidaire Unitaire Démocratique - www.sudsantesociaux.org